



Le 22 mars 2018

TGS France Avocats confirme son développement à l'échelle nationale et s'installe à Lille

TGS France Avocats, qui affichait en fin d'année 2017 ses ambitions nationales en s'installant à Bordeaux, annonce aujourd'hui son rapprochement avec le cabinet BRM Avocats installé à Lille. Une étape de plus vers une présence du cabinet à l'échelle de l'Hexagone.

Après Bordeaux, TGS France Avocats poursuit son développement, dans le nord de la France cette fois, avec une première implantation à Lille. Le cabinet offre ainsi aux PMI/PMO, ETI et Grands comptes présents en Hauts-de-France notamment, la possibilité d'accéder à l'ensemble des métiers et services de TGS France Avocats.

Afin d'étendre sa zone d'activité et de développer son périmètre d'expertise, TGS France Avocats a opéré un rapprochement, le 5 décembre dernier, avec le cabinet BRM Avocats. Implanté à Lille depuis 1988, il est spécialisé depuis plus de 20 ans en droit de la propriété intellectuelle, IT, contrat informatique et protection des données (mise en conformité RGPD), domaine dans lequel le cabinet est considéré comme un expert en la matière. Il emploie au total 5 avocats et 3 juristes.

Au-delà de sa spécialisation et de sa localisation, c'est son approche du métier qui a véritablement scellé le rapprochement de BRM Avocats et de TGS France Avocats. Dirigés par des femmes, Laurence Vernay, pour TGS France Avocats, et Martine Ricouart-Maillet pour BRM Avocats, les deux cabinets avaient en commun les mêmes valeurs. *« Ce fut un véritable coup de cœur professionnel. J'ai véritablement apprécié l'importance de la relation humaine et la présentation d'un projet novateur »*, explique Martine Ricouart-Maillet.

TGS France Avocats, en s'appuyant sur des fondamentaux qui lui sont propres - *la pluridisciplinarité, la convivialité et l'innovation* - développe des pôles d'expertise par cabinet. A Lille, ce rapprochement avec BRM Avocats apporte au cabinet des compétences complémentaires en matière de nouvelles technologies et notamment en propriété industrielle (marques, brevets, dessins & modèles), consommation, droit d'auteur, informatique et TIC, droit à l'image et vie privée, informatique et libertés, distribution, contrefaçon, concurrence déloyale. Les processus, et notamment l'approche interdisciplinaire de TGS France, qui rassemble des activités d'audit, de conseil et de juridique, sont dès à présent intégrés aux méthodes des équipes BRM Avocats.

« Ce rapprochement, tant par le développement d'un nouveau pôle d'expertise, que par son maillage territorial, offre par deux fois une réponse positive à la stratégie de TGS France Avocats à l'échelle nationale. Après cette implantation à Lille, nous n'excluons pas, dans les mois à venir, de nouvelles ouvertures dans d'autres régions. Les entrepreneurs, où qu'ils soient, recherchent un ensemble de services de proximité. Y compris dans nos métiers jugés parfois « fermés », nous avons à cœur de maintenir l'humain au centre, tant lorsqu'il s'agit de nos clients, que de nos collaborateurs, au travers d'une relation simple et sincère », explique Laurence Vernay, dirigeante de TGS France Avocats.

Avec la fusion prévue au 1^{er} avril 2018, TGS France Avocats compte plus de 100 collaborateurs répartis sur 15 bureaux, dans le Grand Ouest, Bordeaux et maintenant Lille.

A propos de TGS France Avocats :

Avec plus de 100 collaborateurs intervenants sur toute la France et une forte dynamique de croissance, TGS France Avocats s'affiche comme un challenger qui monte dans la profession. Créé en 1993 sous le nom de Saje, qu'il a abandonné en 2017 au profit de TGS France Avocats, le cabinet se démarque par une approche hors norme dans la profession : celui de considérer chaque sollicitation client dans son ensemble et de proposer une approche interdisciplinaire reposant sur l'expertise de ses 50 avocats/juristes, mais également sur les experts-comptables, les consultants et auditeurs rassemblés sous TGS France, l'enseigne du Groupe Soregor, dont le cabinet fait partie depuis près de 25 ans.

Les compétences de ses avocats et juristes couvrent l'ensemble des domaines du Droit des affaires : droit des sociétés, fiscalité, droit du travail, propriété intellectuelle... TGS France Avocats fait partie des cabinets d'avocats pionniers en France en matière de Modes Amiables de Résolution des Différends : Droit collaboratif, Médiation. Leur objectif : aider les parties à trouver un compromis par le biais d'une solution négociée optimale ou acceptable, en évitant si possible la voie judiciaire. TGS France Avocats est membre du Groupe Soregor et du réseau international TGS Global.

Contact presse :

Coralie Salaud – 02 72 88 12 70 – coralie@oxygen-rp.com